



Assignés à Résistance !

CPPAP N° 1025 S 06643
Directeur de la publication Fabrice LERESTIF
Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43
Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr
Site : www.udfo35.fr
<https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine>
Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,30 €

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°234
JANVIER 2022
PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**INTER
PRO35**

**Le SYNDICALISME
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**JANV. 2022
N°234**

Au sommaire



“ UNITÉ !

- **ÉDITORIAL (P1)**
- **HISTOIRE (P2)**
- **L'UD EN ACTION (P3)**
- **RETRAITE (P4)**
- **À NOTER DANS VOTRE AGENDA (P5)**
- **EN DIRECT DES SYNDICATS (P6)**
- **EN DIRECT DE L'UD (P7)**
- **INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC ET CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)**

Face à ceux, à commencer par Macron, qui veulent diviser, opposer, fractionner la population à la fois pour des raisons électoralistes mais aussi pour mieux faire passer leurs mauvais coups, nous répondons unité !

Unité de l'organisation tout d'abord pour porter réellement les revendications sans se plier au calendrier politique ou aux attermolements bureaucratiques.

Unité d'action syndicale, sur des bases revendicatives claires, pour construire collectivement le rapport de force interprofessionnel sans lequel rien n'est possible.

Unité des générations, de l'étudiant ou apprenti au retraité, car c'est tous ensemble qu'il nous faut réinventer les jours heureux en s'appuyant sur l'expérience des uns et la fougue des autres.

Unité d'aspiration de tous ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre.

Nous ne réclamons pas l'aumône, nous exigeons la justice sociale !

Dans ce monde numérisé, formaté, ubérisé, ce monde de solitude dans la multitude, nous voulons rassembler les femmes et les hommes libres sans distinction aucune d'origine ou de couleur qui se battent ensemble pour les revendications, moteurs de l'histoire.

C'est ce que nous ferons le 27 janvier prochain par la grève d'abord et par les manifestations.

Je ne doute pas que nous nous y retrouvions nombreux, soudés et déterminés. Je vous souhaite collectivement une belle année 2022 de résistance et de reconquête.

LA CITATION DU MOIS

*"Je crois à l'unité,
à la persistance,
à la logique,
à l'adhésion d'hier
avec demain."*

VICTOR HUGO
1802-1885



**VIVE LA VIE, VIVE LA SOCIALE !
VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !**

**Rennes, le 17 janvier 2022
Secrétaire Général
Fabrice LERESTIF**

À la veille des révolutions de 1848

1848 est marquée par la première révolution à caractère ouvrier avec l'apparition du drapeau rouge sur les barricades. C'est aussi l'époque de l'émergence d'un capitalisme sauvage.

La deuxième partie de la monarchie de Juillet (1830-1848) est qualifiée d'ère Guizot. François Guizot (1787-1874), protestant, est un orléaniste (partisan de Louis-Philippe) convaincu, mais surtout un ultra libéral, tant au niveau politique, qu'économique. Il est le chantre du capitalisme naissant. En 1833, ministre de l'instruction publique, il met en place une école normale dans chaque département, un collège dans chaque ville de plus de 6.000 habitants et une école élémentaire dans chaque commune.



De 1840 au renversement de la monarchie en février 1848, il est l'homme fort du régime, ennemi personnel d'Adolphe Thiers, devenant Président du conseil et ministre des affaires étrangères de septembre 1847 à février 1848. C'est l'homme de la fameuse formule "*Enrichissez-vous par le travail, l'épargne et la probité*" à destination de la bourgeoisie. Cet enrichissement s'est fait sur le dos du prolétariat naissant !

En 1846, Paris dépasse le million d'habitants, Lyon, Marseille et Bordeaux atteignent les 100.000, et il y a déjà 1.600 km de chemin de fer. Dans le Nord, entre 1830 et 1845, le nombre de machines à vapeur sextuple et la consommation de houille quadruple. Ainsi les villes du Nord se développent : Roubaix passe de 13.000 à 25.000 habitants.

Misère ouvrière

Cet essor capitaliste à ses débuts s'accompagne d'une grande misère ouvrière que révèlent les enquêtes du docteur Villermé en 1840. La journée de travail va de 16 à 17 heures par jour, les enfants travaillent dès 6 ans, les salaires sont médiocres rendant toute épargne impossible, le chômage est fréquent. Le parlement se moque de cette situation et le gouvernement repousse toute intervention contraire aux lois de l'économie libérale.

C'est à cette période qu'apparaît l'opposition ouverte entre la classe ouvrière et la bourgeoisie au pouvoir. Le socialisme naissant commence à s'opposer au libéralisme, d'autant qu'en 1846 et 1847 les récoltes sont très mauvaises dans toute l'Europe. Les faillites industrielles se multiplient et les prix baissent. Il s'agit là de la première crise du capitalisme que les jeunes socialistes espèrent être mortelle.

Le 12 mai 1847, au marché de Lille, les ménagères ne trouvent que très peu de choses à acheter. Elles rejoignent leurs hommes à la sortie des usines. On chante La Marseillaise et les boulangeries sont pillées. La police débordée fait appel à la garde nationale. Cette dernière, devant le flot et l'ardeur des manifestants, préfère organiser une distribution de pain de crainte d'une explosion violente et incontrôlable. Mais dès les jours suivants les arrestations se multiplient dans les maisons ouvrières. Des enfants sont condamnés à des mois de prison pour avoir ramassé des miettes de pain, des femmes à plusieurs années pour avoir pillé des boulangeries. Un ouvrier désespéré se suicidera même en plein tribunal. Des émeutes contre la pauvreté, l'exploitation et la famine ont lieu aussi à Marseille et ses environs, tout comme en Allemagne, en Italie et en Autriche. Il s'agit bien là des prémices des révolutions de 1848 qui vont secouer l'ensemble de l'Europe de Paris à Varsovie, de Berlin à Rome. En France ce sera la révolution bourgeoise-républicaine de février 1848, puis la révolution prolétarienne de juin 1848, la première du genre, mais pas la dernière.

MOBILISER ET RASSEMBLER !

**L'UD
avec ses
syndicats**

11 janvier



700 manifestants essentiellement du secteur social et médico social dans les rue de Rennes pour obtenir les 183 € d'augmentation salariale, sans dénonciation des conventions collectives, dans la suite de la journée du 7 décembre dernier.

Merci aux camarades FO de l'hôpital de Janzé et à ceux de la ville de Rennes pour leur soutien et aide.

13 janvier



C'est dans l'unité que 3000 personnels enseignants et non enseignants, parents d'élève (qui sont le plus souvent des salarié(e)s) ainsi que des assistantes maternelles ont manifesté à Rennes contre le chaos organisé dans les établissements scolaires avec des injonctions contradictoires permanentes et surtout un refus obstiné du ministre Castex de répondre aux revendications (recrutement, matériel de protection fiable...).

L'UD AUX COTÉS DE SES MILITANTES ET MILITANTS

Nous l'avions dit , Macron l'a reconfirmé lors de son intervention télévisuelle du 15 décembre dernier, la "réforme" (la liquidation plus exactement) des retraites sera sa priorité en cas de nouveau mandat. Rien d'étonnant puisque le MEDEF l'exige avec ses subsidiaires politiques ou autres.

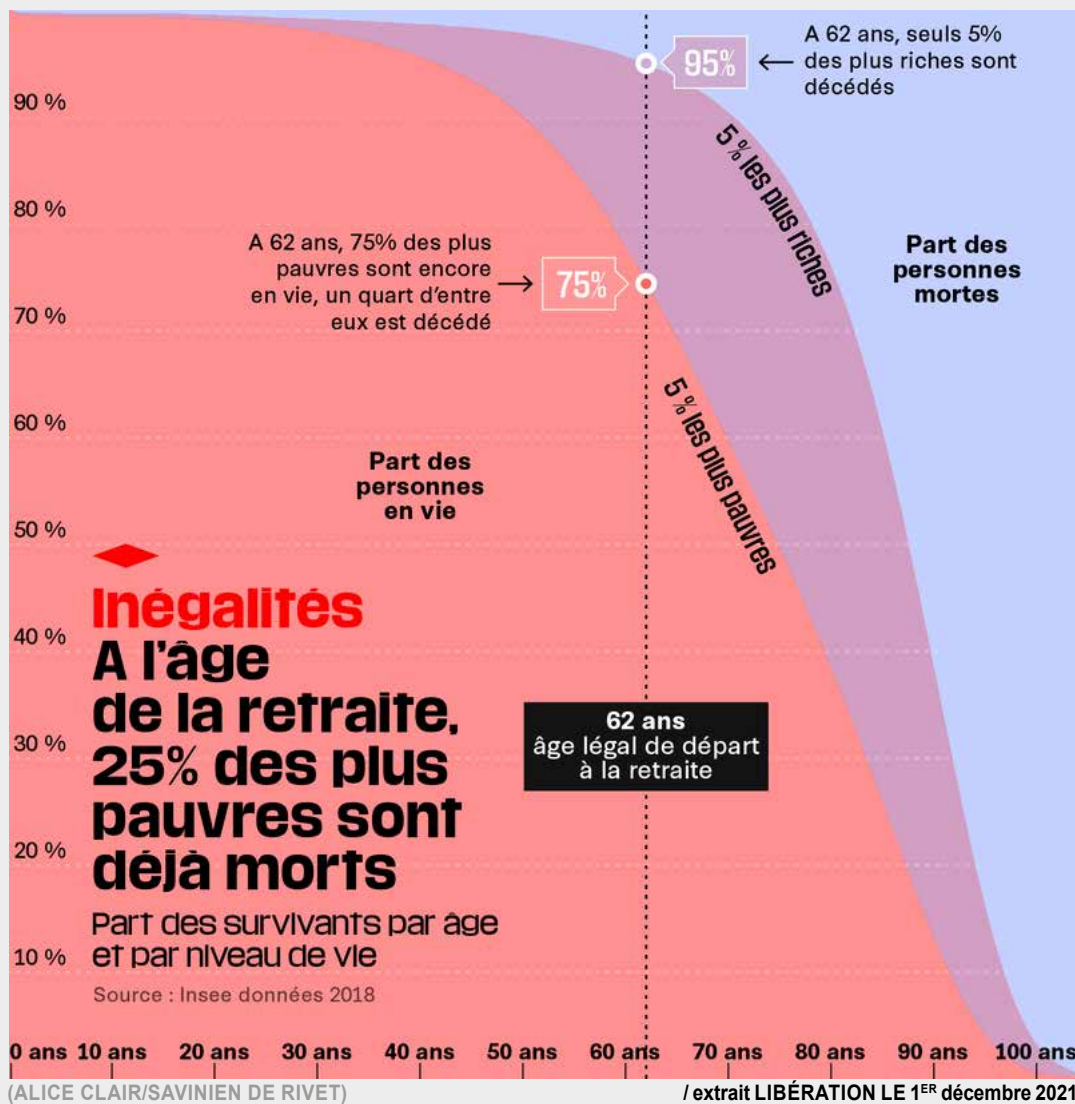
L'idée centrale, au delà des rideaux de fumée, est de reculer l'âge de départ à la retraite à 65, 66 voire 67 ans .

"La retraite des morts" pour nombre de salarié(e)s comme l'atteste s'il en était encore besoin le document ci joint :

Data du jour

À l'âge de la retraite, 25% des plus pauvres sont déjà morts

À 62 ans, un quart des 5% les plus pauvres en France sont déjà morts. Il faut attendre l'âge de 80 ans pour que cette proportion soit atteinte pour les 5% les plus riches.



Il n'y aurait plus d'argent pour les retraites soit disant, mais par contre il en est tombé par centaine de milliards pour "aider les entreprises" y compris celles qui licenciaient.

De même, rappelons que les 500 plus grosses fortunes de France ont empoché un bonus de 300 Milliards en 2020. Il va de soi que "s'ils s'obstinent ces cannibales"(1), ils nous trouveront sur leur chemin.

Les retraites avant la bourse ! la vie avant le CAC 40.

(1) extrait de " L'INTERNATIONALE"

COMMUNIQUÉ des organisations d'Ille-et-Vilaine CGT, FO, FSU, Solidaires, Union Pirate, Solidaires étudiant·es et FSE

**À NOTER
DANS VOTRE
AGENDA**



AUGMENTER LES SALAIRES, RETRAITES ET MINIMA SOCIAUX : C'EST POSSIBLE, C'EST URGENT !

Personne ne peut ignorer le contexte social et économique, les augmentations des produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et finalement du coût de la vie pour toutes et tous, jeunes, actifs, demandeurs d'emploi et retraités, en lien avec une crise sanitaire à laquelle le gouvernement apporte des réponses inadaptées et autoritaristes.

Personne n'ignore que seuls les salaires, les pensions et les aides et allocations continuent de stagner ou même de baisser au regard de l'inflation, de décrocher par rapport aux qualifications dans le privé comme dans le public, alors que les dividendes versés aux actionnaires ne cessent de battre des records indécents.

Si dans certains secteurs et entreprises des mobilisations et des négociations ont permis d'obtenir des revalorisations de salaires, trop souvent encore les négociations sont au point mort ou les propositions des employeurs loin du compte.

Les organisations d'Ille-et-Vilaine CGT, FO, FSU, Solidaires, Union Pirate, Solidaires étudiant·es et FSE ne peuvent s'en satisfaire et n'entendent pas en rester là !

Sans augmentation significative du point d'indice et du Smic il n'y aura aucune avancée pour les salarié·es dont les minima de branches sont actuellement en dessous du salaire de base minimum.

Les organisations d'Ille-et-Vilaine CGT, FO, FSU, Solidaires, Union Pirate, Solidaires étudiant·es et FSE contestent dans le même temps que le gouvernement ait maintenu sa réforme de l'assurance chômage qui aura pour conséquence d'enfermer de trop nombreux·ses salarié·es dans des emplois à faible salaire, à temps partiel ou en CDD.

Les retraité·es très massivement mobilisé·es attendent toujours une réponse pour une augmentation immédiate de leur pension, retraite de base et retraite complémentaire, dont les dernières revalorisations ont été plafonnées à un niveau très inférieur à l'inflation.

La jeunesse confrontée à une grande précarité de vie et de travail, à la pauvreté accentuée par la crise sanitaire, économique et sociale doit obtenir une réponse à l'encontre des réformes libérales, de l'éducation, de la formation, de l'assurance chômage décidées par le gouvernement.

Les organisations d'Ille-et-Vilaine CGT, FO, FSU, Solidaires, Union Pirate, Solidaires étudiant·es et FSE soutiennent les actions et mobilisations organisées dans la période pour exiger des augmentations de salaires et défendre les emplois et conditions de travail (dans les transports, le médico-social, etc.). Elles soutiennent notamment les personnels de la santé, l'action sociale et le médico-social qui seront en grève et manifestation le 11 janvier pour des moyens et des augmentations de salaires.

Dans l'unité, elles appellent à une mobilisation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022.

Il est urgent et indispensable d'agir toutes et tous ensemble par la grève et les manifestations pour l'augmentation immédiate de tous les salaires du secteur privé et de la fonction publique, des allocations pour les jeunes en formation et en recherche d'emploi, ainsi que d'améliorer les pensions des retraité·es.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET MANIFESTATION LE 27 JANVIER 2022

À Rennes : manifestation 11h espl. Charles de Gaulle

LES SALARIÉ(E)S DE LA SÉCURITÉ SOCIALE EN ACTION

Nous sommes ici rassemblés et en grève et nos collègues partout en France également pour réclamer une augmentation substantielle de la valeur du point.

Pourquoi ?

Rappelons que l'augmentation de la valeur du point sert à compenser l'inflation de sorte qu'un salarié, qui ne bénéficie pas de mesure individuelle, garde le même pouvoir d'achat pour le même travail tout au long de sa carrière.

Les mesures individuelles doivent être un plus, pas une compensation au blocage de la valeur du point.

Alors ce matin, je me suis livrée à un rapide calcul. J'ai pris une fiche de paie que je connais bien, la mienne.

Et j'ai regardé quel serait mon salaire si le point avait augmenté au rythme de l'inflation.

Je suis à la CARSAT depuis 1996, je liquide des dossiers retraite. Je n'ai pas changé de métier depuis 2010. Je suis niveau 4.

Le calcul est le suivant :

Inflation 2010 à novembre 2021 = 14,4%

Déduction de 0,5% augmentation de la valeur du point sur la période. Application de l'inflation annuelle sur le salaire brut actuel, comparaison avec le salaire brut réellement perçu :

Soit une perte de 360,29€ par mois égale à 1,77 mois de salaire par an.

Chers collègues, en refusant d'augmenter la valeur du point, l'UCANSS et les différents gouvernements successifs nous volent l'équivalent du 13^{ème} mois et du demi-mois de rentrée plus 27% du demi-mois d'avant l'été tous les ans !

Et pourtant, est-ce que nous travaillons moins ?

Non, bien au contraire. La charge de travail a augmenté, les conditions de travail se détériorent, des postes sont supprimés depuis des années à chaque COG ...

On nous demande d'être agiles, d'encaisser les réformes, les changements d'outils informatiques, etc.

Et on nous paye 14% de moins que notre droit.



Nous sommes tous ici aujourd'hui payés 14% de moins qu'en 2010 pour le même travail.

Mes chers collègues, aujourd'hui est un premier mouvement qui doit être suivi d'autres et d'une forte mobilisation car c'est ensemble, organismes de Sécu du 35, de Bretagne et toute la France dans l'unité syndicale que nous parviendrons à faire plier l'UCANSS et le ministère et à obtenir notre dû.

MERCI

Intervention pour Force Ouvrière à Rennes
le 13/12/2021, par Laurence DEGAND-PHILIPPOT

FO TERRITORIAUX

LU DANS LA PRESSE

Rennes. Après huit mois de grève, le conflit s'éternise dans les bibliothèques

L'année 2021 aura été marquée par le bras de fer entre la Ville de Rennes et une partie de ses agents, au sujet des repos compensateurs. Selon le syndicat Force Ouvrière, le mouvement a toutes les chances de se poursuivre en 2022



Durant les fêtes de fin d'année, des agents des bibliothèques en grève ont affiché leur détermination devant les Champs libres. | DR

« Après 32 semaines de conflit entre les employés territoriaux travaillant le week-end et la ville de Rennes, rien ne va plus », estime Jérôme Jourdan, secrétaire général du syndicat Force Ouvrière (FO) pour la Ville de Rennes, la métropole et le Centre communal d'action sociale.

Désaccord sur les repos compensateurs

À l'origine de ce bras de fer avec leur employeur, le choix de la Ville de Rennes de supprimer les repos compensateurs pour les agents qui travaillent le week-end. Les négociations n'ont pas permis de sortir de l'impasse et le mouvement devrait encore se poursuivre en 2022.

« Face aux propositions minimalistes pour ne pas dire insultantes faites par l'administration aux agents grévistes, les agents des bibliothèques de Rennes ont intensifié leur mouvement de grève durant toutes les vacances de Noël », indique le responsable syndical de FO.

Les agents continuent à se relayer devant les bibliothèques ou face aux Champs libres. « Pour eux, pas question de rester à la maison, assure Jérôme Jourdan, ils veulent sensibiliser les usagers qui comprennent et soutiennent très majoritairement les agents grévistes. »

Ouest-France / 31 décembre 2021

Attention aux dates d'inscription aux stages !

Un stage " FONCTIONNEMENT ET OUTILS DU SYNDICAT "
aura lieu du 22 au 24 février

Compte tenu des délais imposés pour s'y inscrire
(45 jours francs au minimum avant le début du stage)

contacter rapidement Marie-France si vous êtes intéressés au 02 99 65 36 50
ou envoyez nous un mel à : ud.fo35@wanadoo.fr

EN DIRECT
DE L'UD

UDR 35

L'UDR-FO 35 FAIT UN APPEL SOLENNEL POUR LA DÉFENSE DE L'HÔPITAL PUBLIC, POUR :

L'arrêt immédiat des suppressions de lits et de postes et la réouverture immédiate des 5 758 lits fermés depuis mars 2020.

L'UDR-FO 35 s'associe aux revendications d'urgence avancées par le Syndicat National des Médecins Hospitaliers FO :

- ▶ la levée immédiate des 30 000 suspensions (des hospitaliers et médicaux sociaux) consécutives à la loi du 5 août 2021 ;
- ▶ le maintien et le renforcement des SAMU en lieu et place du plan de fermeture annoncé ;
- ▶ la formation de 20 000 infirmiers parmi les 250 000 aides-soignants ;
- ▶ un plan de recrutement de 40 000 aides-soignants ;
- ▶ la levée définitive du numerus clausus des études de médecine.

NON À LA RÉPRESSION CONTRE LES HOSPITALIERS POUR UN PLAN DE SAUVEGARDE IMMÉDIAT DE L'HÔPITAL PUBLIC

Extrait du compte-rendu du Bureau de l'UDR-FO 35 du 9 décembre 2021

COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN GUADELOUPE

Pour l'abandon immédiat des poursuites contre les travailleurs guadeloupéens.

La commission Exécutive de l'Union Départementale FO d'Ille-et-Vilaine exprimait dans sa résolution du 26 novembre dernier « son soutien à la grève illimitée des salariés en Guadeloupe et à la grève reconductible en Martinique et Polynésie. » Elle exigeait « le respect du droit de grève et de manifestation, l'abandon des poursuites judiciaires contre les militants syndicalistes et l'ouverture de négociations sur leurs revendications »

Dans ce cadre, FO Ille-et-Vilaine demande l'arrêt immédiat des poursuites contre les manifestants et les responsables syndicaux dont certains arrêtés le 30 décembre dernier à Petit Pérou (Guadeloupe) suite à une manifestation qui demandait l'abandon du pass sanitaire mais aussi des recrutements dans les services publics, la transformation de tous les emplois précaires en emplois pérennes, l'augmentation des salaires, pensions et minima sociaux.

À Rennes, le 17 janvier 2022

COMMISSION HANDICAP

PERMANENCES Handicap-Emploi Accès aux droits des accompagnants

Sur rendez-vous
tous les 3^{ème} mercredi de chaque mois

tél. : 02.99.65.36.60

PETIT MOT DES TRÉSORIERIERS :

N'oubliez pas d'effectuer le règlement des timbres pour l'année 2021, à votre règlement **merci de noter le nombre de timbres en retour à votre FD.**

Prix du timbre 2022 maintenu à 4,95€

Les commandes 2022 dans e-fo ne seront validées qu'après réception des règlements de l'année 2021, d'autant plus que l'année 2022 sera l'année du congrès de la confédération

Comme toujours nous sommes à votre disposition pour vous épauler dans ces démarches administratives nous sommes facilement joignable à l'adresse : tresorerie.udfo35@orange.fr.

CONFÉRENCE Jeudi 24 février 18 h à l'UD

À l'initiative du SDAS-FO 35

Essentiels & Invisibles

avec Cyrine GARDES
Sociologue en Sciences Politiques
à Paris sur le dumping social

AFFICHE POUR VOS PANNEAUX

**En 2022
c'est décidé ...**



J'ADHÈRE !

**Union Départementale
Force Ouvrière
d'Ille-et-Vilaine**
35, rue d'Échange 35000 RENNES
Tél. : 02.99.65.36.50 Fax : 02.99.31.64.32
ud.fo35@wanadoo.fr
www.udfo35.fr

Clin d'œil du PATOCHE



**ABROGATION DES LOIS
SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES**

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos,
rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

Nos stages 1^{ers} STAGES CFMS 2022

DATES	INTITULÉ	DURÉE
Du 22 au 24 février	FONCTIONNEMENT ET OUTILS DU SYNDICAT	3 jours
ANNULÉ PAR LA CONFÉDÉRATION	DÉCOUVERTE DE FO	5 jours
Du 5 au 7 avril	JE NÉGOCIE	3 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS,
il est possible de s'inscrire à un stage identique
DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

**Nos Unions
Locales**

RENNES
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60
ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97
ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN
07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES
7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ
13, rue Pasteur 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr
Vendredi 11h30-14h30

REDON
1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.80
06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

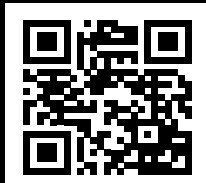
35

Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35
**ASSURE SES
PERMANENCES
UNIQUEMENT
SUR RDV**

CONTACTEZ-NOUS :
TÉL. : 02 99 65 36 66

POUR PLUS D'INFOS :



**Pensez à vos timbres :
commande, paiements
et suivi sur eFO.**

TIMBRES 2022 : 4,95 €
tresorerie.udfo35@orange.fr